

Centre d'exposition de Val-d'Or  
600, 7<sup>e</sup> Rue Val-d'Or (Québec) J9P 3P3



La présence et  
la considération des arts visuels  
en Abitibi-Témiscamingue



SYNTHÈSES

## Mot de la directrice intérim du Centre d'exposition de Val-d'Or

Dans sa forme, l'illustration de la couverture résume bien le milieu des arts : son rayonnement tentaculaire; le choix de couleurs complémentaires symbolise la dynamique entre les acteurs du milieu et finalement, la figure du balancier signifie le mouvement cyclique du temps.

Telle une œuvre d'Alexander Calder, la présence des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue s'apparente à un mobile : un ensemble d'éléments à dispositions variées avec un maillage qui tient souvent à quelques fils et dont la mouvance dépend d'un jeu de dynamiques internes et externes.

Tenu les 27, 28 et 29 avril 2007 au Centre d'exposition de Val-d'Or, le Colloque sur la présence et la considération des arts

visuels en Abitibi-Témiscamingue fut un premier examen qualitatif de ce milieu effervescent. Cette synthèse vise à rendre accessible les nombreux constats émis lors des échanges qui se sont déroulés tout au long de cette « grande messe ». Que cet outil serve de passage de la réflexion à l'action, du constat à la vision.

Un sincère remerciement aux organisateurs, artistes, participants et conférenciers qui grâce à leur contribution, ont fait du Colloque sur la présence et la considération des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue, un franc succès.

Carmelle Adam, directrice intérim,  
Centre d'exposition de Val-d'Or

### LES OBJECTIFS DU COLLOQUE

1. Échanger des points de vue sur la pratique des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue
2. Comprendre la présence des pratiques professionnelles
3. Présenter l'état de la situation
4. Identifier les principaux défis et dégager des pistes de solution

Mot de la directrice intérim	p. 2
Objectifs du colloque	p. 2
Les points de discussion	p. 2
Portraits des arts visuels	p. 3
La représentation des artistes professionnels et de la relève sur leur pratique en Abitibi-Témiscamingue	p. 4-5
L'enseignement des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue	p. 5
Les travailleurs en arts visuels	p. 6-7
Le financement et le mécénat	p. 7-8-9
La diffusion des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue	p. 9-10-11
Extraits des allocutions de la coprésidente et du coprésident	p. 11-12

### Les points de discussion et les conférenciers

1. **Portraits disciplinaires 2007** par Suzie Éthier, agente de projet au Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue
  2. **La représentation des artistes professionnels et de la relève sur leur pratique en Abitibi-Témiscamingue** par :  
 Jacques Baril, sculpteur  
 Gaétane Godbout, artiste et enseignante au Cécep  
 Donald Trépanier, artiste  
 Marylise Goulet, artiste et enseignante  
 Discussion animée par Karine Hébert
  3. **L'enseignement des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue** par :  
 Luc Boyer, artiste et enseignant  
 Rock Lamothe, professeur et directeur du département des sciences de l'éducation, UQAT  
 Louisa Nicol, enseignante et directrice de l'école des Beaux-Arts Rosa-Bonheur  
 Discussion animée par Michèle Pedneault
  4. **Les travailleurs en arts visuels** par :  
 Jean-Jacques Lachapelle, directeur de la Salle Augustin-Chénier de Ville-Marie  
 Josée Courtemanche, préposée à l'accueil, technicienne en muséologie et assistante au Centre d'exposition de Rouyn-Noranda  
 Serge Larocque, éducateur  
 Discussion animée par Paul Ouellet
  5. **Le financement et le mécénat** par :  
 Carmelle Adam, conseillère stratégique en gestion et historienne de l'art  
 Madeleine Perron, directrice du Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue  
 Monik Duhaime, directrice régionale du MCCCQ  
 Françoise Jean, chargée de programmes dans les disciplines des arts visuels et médiatiques au CALQ  
 Discussion animée par Anne-Marie Béland
  6. **La diffusion des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue** par :  
 Marie-Christine Coulombe, directrice du CEVD et de l'ACEAT  
 Karine Iacox, chroniqueuse culturelle à Radio-Canada  
 Isabelle Lelarge, présidente-directrice générale de la Revue de l'Art actuel
- Conclusion** par la coprésidente d'honneur, Virginia Pésémapéo-Bordeleau et le coprésident d'honneur, Daniel Corbeil,

## INTERVENANTS

### Création

- Une centaine d'artistes dont près de 75 engagés dans une démarche professionnelle. De ces 75, 15 sont membres du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV);
- Le Centre des artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAAVAT) est un organisme professionnel de regroupement et de concertation, qui compte 70 membres et qui gère L'Écart... lieu d'art actuel, un centre d'artistes autogéré, affilié au Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec;
- L'Atelier Les Mille Feuilles est un centre régional de production et de recherche en gravure qui regroupe 45 membres;
- L'Atelier Cent Pressions est un centre de recherche et création en estampe qui compte neuf membres.

### Diffusion

- Cinq centres d'exposition soutenus au fonctionnement par le MCCQ, regroupés au sein de l'Association des centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue (ACEAT) et membres de la Société des musées québécois;
- Présentation de la Biennale d'art performance (depuis 2002).

### Des galeries :

- Galerie Sang Neuf-Art de Palmarolle;
- Palais des arts Harricana d'Amos;
- Des salles polyvalentes dans plusieurs municipalités (bibliothèques, centres communautaires, locaux de MRC,...) présentant occasionnellement des expositions;
- Certains bars exposent des artistes de la région occasionnellement ou sur une base régulière;
- Des boutiques d'encadrement et de matériel d'artiste dans chacune des MRC, sauf au Témiscamingue. Ces boutiques incluent souvent une section galerie.

### Formation

- Un DEC en arts plastiques offert par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Un certificat en arts plastiques offert par l'UQAT;
- Studios privés offrant des cours en dessin ou peinture;
- Sept organismes (incluant les cinq centres d'exposition) et sept artistes en arts visuels sont inscrits au Répertoire de ressources culture-éducation 2006 du MCCQ.

## Évolution des arts visuels

Les divers tableaux évolutifs<sup>1</sup> démontrent tous une tendance positive au développement des arts visuels, que ce soit le nombre de projets réalisés dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture, les regroupements, la diffusion, les formations offertes. Seul le financement provenant du CALQ et du CAC accuse une courbe légèrement décroissante.

Le tableau illustrant la provenance des expositions dans les différents centres d'exposition démontre qu'en 2006, hormis le Centre d'art de La Sarre où 50% des expositions provenait de la région, les productions régionales sont favorisées. En moyenne, 65 % des expositions sont à teneur régionale contre 35 % en provenance de l'extérieur de la région.

Il est hasardeux de tracer une courbe évolutive quant à la fréquentation des centres d'exposition considérant une lacune en données disponibles dans le temps, sauf pour Amos qui, de 1987 à 2006, accuse une courbe plus que positive.

L'offre de perfectionnements aux responsables de centres d'exposition par la Société des musées québécois s'amenuise entre 1990 et 2006, passant de 7 à 5 formations.

Le tableau illustrant l'évolution des sources de financement nous renseigne sur l'engagement des pouvoirs municipaux envers leur centre d'exposition. Amos fait figure de leader avec un financement de 71 % contre seulement 27 % par le MCCQ. Ce sont les centres de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or qui affichent la plus faible participation municipale (15 %). Les moyennes comparées de 1985 et 2006 démontrent que le MCCQ a littéralement doublé son financement dans 4 des 5 centres d'exposition de la région entre 1992 et 2006.

Pour compléter ce sommaire, notons quelques forces et irritants relevés lors du colloque:

### FORCES

- Une bonne répartition, dans les cinq MRC, d'équipements fonctionnels et de qualité permettant généralement l'accès à un centre d'exposition à moins de 50 km.
- Une bonne fréquentation de ces institutions en comparaison avec d'autres centres d'exposition au Québec.
- Un réseau animé par des gestionnaires dynamiques et soucieux de présenter une programmation diversifiée, reflétant les multiples courants d'expression en arts visuels.
- L'intérêt grandissant des artistes de l'extérieur à venir exposer dans la région.

### IRRITANTS

- Problème récurrent de financement dû, entre autres, à l'abolition du volet «aide aux projets» (MCCQ), ce qui limite l'action des institutions.
- Pénurie de personnel spécialisé en raison de l'insuffisance des budgets de fonctionnement, ce qui empêche les centres d'exposition de rivaliser en termes de salaires avec d'autres milieux.
- Fort taux de roulement des employés.
- Lourde charge de travail pour les gestionnaires qui doivent fonctionner avec de petites équipes de travail et un personnel qui se doit d'être polyvalent en raison de la multitude de tâches à accomplir (risque d'épuisement et de démission).

Les tableaux, ainsi que l'ensemble des Actes du colloque « La présence et la considération des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue », peuvent être consultés sur le site du Conseil régional de la culture de Abitibi-Témiscamingue à l'adresse suivante : [www.crcat.qc.ca](http://www.crcat.qc.ca).

Les quatre artistes ayant présenté un témoignage ont illustré la route parcourue, de soi (histoire, démarche, pratique) à l'autre (communauté artistique et public). D'emblée, **Jacques Baril** fixe le décor qui conditionne la pratique de tout artiste en Abitibi-Témiscamingue : «...*Elle [cette expérience] pourrait aider les autres à comprendre le contexte particulier auquel est confronté l'artiste qui choisit la campagne plutôt que la ville comme lieu non seulement de vie, mais aussi de pratique artistique.* » Ce choix de vie déterminera les bonheurs et les contraintes de l'artiste qui pratique en Abitibi-Témiscamingue.

Milieu de vie, milieu de pratique, mais aussi milieu de diffusion avec tous les avantages et les inconvénients qui caractérisent une région immense, faiblement peuplée et située à une distance considérable des grands centres urbains. À cet égard, des artistes se sont non seulement donnés des lieux de rencontre et de reconnaissance mais ont également stimulé et dynamisé les milieux et les gouvernants dans l'implantation de structures et d'infrastructures permettant la légitimation des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue.

Cette dynamisation du milieu transite par une disposition grégaire ainsi qu'une implication qui frise l'abnégation comme l'explique **Gaétane Godbout** : « *Toute cette implication intense, souvent au détriment de ma production m'a beaucoup appris et donné, je peux dire aujourd'hui que ça en valait la peine.* » Les retombées sont fermement ancrées dans les territoires : regroupements, événements, réseautages intra et extra-régionaux, infrastructures vouées aux artistes et au public, etc.

À l'égard des infrastructures, il importe de souligner que l'Abitibi-Témiscamingue compte 5 centres d'exposition en arts subventionnés ou reconnus contre une moyenne de

1,4 dans les régions similaires du Québec. Malgré les doléances sur les centres d'exposition, plus particulièrement exposés par **Jean-Jacques Lachapelle** qui livre sa perception et ses observations à partir de la Salle Augustin-Chénier qu'il dirige, le maintien d'une telle infrastructure sur chacun des territoires de MRC révèle une volonté politique de contribuer à la sauvegarde des lieux de diffusion des arts dans la région.

Outre les centres d'exposition dont la mission se tourne résolument vers le public par, entre autres, son mandat d'éducation, **Marylise Goulet** confirme ce besoin d'un centre d'artistes. L'Écart, centre d'artistes affilié au Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, répond à des impératifs beaucoup plus orientés vers les artistes, sans toutefois négliger le public. « *Par l'abondance des projets que le centre initie, il contribue fortement au maintien de la communauté artistique de la région. Il est à la fois lieu de rassemblement et de promotion du travail d'ici. C'est là aussi que nous pouvons rencontrer et échanger avec des artistes d'ailleurs grâce aux nombreux projets de résidences qu'il accueille. Mais sa principale force, à mon avis, c'est qu'il accorde une grande place à la relève.* »

Les discussions menées par madame **Karine Hébert** ont fait ressortir le manque de lien d'appartenance des artistes envers les centres d'exposition. Jacques Baril trace les parallèles dans les mandats des centres d'exposition et des centres d'artistes : « *L'Écart est un centre d'artiste, ce sont les artistes qui gèrent le centre, tandis que dans tous les centres municipaux on ne peut pas vraiment s'impliquer de la même façon à part sur les conseils d'administration, mais ils ont tellement de contraintes au niveau municipal, on ne sent pas vraiment que les artistes ont leur mot à dire.* »

**Donald Trépanier**, pour sa part, pose le problème de l'appartenance dans la structure même du centre d'exposition : « *Moi je voudrais revenir à la question des centres d'artistes versus les centres d'exposition. De mon point de vue, le centre d'artistes c'est vraiment un énorme laboratoire entre artistes, la plupart du temps c'est des résidences maintenant. Le centre d'exposition c'est différent, il y a des normes, c'est tout bien installé, c'est muséal on pourrait dire, mais on ne peut pas passer au travers du mur. À l'Écart on peut, il faut refaire le mur après.* » **Daniel Corbeil** résume en quelques mots la latitude qui distingue les centres d'artistes des centres d'expositions : « *À l'Écart, tu as une structure de liberté que tu n'as pas dans un centre d'exposition.* »

Y a-t-il lieu d'implanter un autre centre d'artistes dans la région, par exemple sur le territoire de la Vallée-de-l'Or, comme le propose Gaétane Godbout? Ce serait certainement souhaitable, mais comme le soulignait plus haut madame Godbout, le centre d'artistes commande non seulement une volonté bien arrêtée mais une grande implication de la part des artistes du territoire de MRC. À Amos, selon Lana Greben, le Palais des Arts semble jouir de cette latitude que permet un centre d'artistes : « *... Le projet est vraiment celui d'un autre centre d'artistes autogéré, on a les lieux physiques, on présente beaucoup de monde, de l'extérieur de la région, mais on a un vernissage par mois ce qui est beaucoup même si on manque de financement. On a beaucoup de membres et de bénévoles, environ 70 dont beaucoup d'artistes professionnels. L'espace est très grand : 16 salles au total. C'est juste les formalités qui nous manquent, mais le reste est possible!* »

Enfin, pour clore le chapitre de la pratique artistique en Abitibi-Témiscamingue, nous présentons

Suite p. 5 ➔

cette comparaison avec l'ailleurs de **Donald Trépanier** qui illustre ces forces naturelles du milieu qui procurent un terreau riche pour la pratique en Abitibi-Témiscamingue : « *Ce que nous possédons, c'est le temps et l'espace.* » Après une expé-

dition à New York, M. Trépanier revient avec un regard neuf : « *C'est étrange, à mon retour en Abitibi, ma démarche et mes questionnements artistiques ont subi quelques changements... Ma ligne d'horizon avait changé. À chacun son expé-*

*rience.* » Ces citations et extraits illustrent cette importance pour les artistes de sortir de la région, de voir et de côtoyer ce qui se fait ailleurs pour ensuite mieux apprécier et agir dans son milieu de pratique.

## L'enseignement des arts visuels

Les formations disponibles au moment du colloque en 2007 :

- ▶ Un DEC en arts plastiques offert au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;
- ▶ Un certificat en arts plastiques offert par l'UQAT;
- ▶ Un certificat en peinture (aucune inscription en 2007);
- ▶ Studios privés offrant des cours en dessin ou peinture;
- ▶ Sept organismes (incluant les cinq centres d'exposition) et sept artistes en arts visuels sont inscrits au Répertoire de ressources culture-éducation 2006 du MCC.

**Luc Boyer** enseigne au programme des arts plastiques au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. En 2007, six professeurs et deux appariteurs enseignent à 16 étudiants en 1<sup>re</sup> année, 11 en 2<sup>e</sup> année et quelques autres qui suivent leur DEC sur 3 ans plutôt que 2. Tant les étudiants que les professeurs se dévouent : « *En plus des cours, les étudiants s'impliquent à différents niveaux : expositions intercollégiales d'arts plastiques, différents concours de sculpture sur neige, de BD, d'affiches, promotion et information dans les écoles secondaires de la région, etc.* »

L'historique que trace **Rock Lamothe** des arts plastiques à l'Université du Québec est semé de difficultés, essentiellement liées au nombre. « *Malgré un programme bien implanté et soutenu par plusieurs organismes régionaux et de la communauté de Val-d'Or, après deux cohortes dont la première d'environ 20 étudiants et la deuxième d'environ 15 étudiants, le programme a fermé ses portes aux admissions. Lors de l'ouverture de la troisième année, seulement 8 étudiants ont manifesté un intérêt, il nous semblait alors impossible de poursuivre. Le contexte régional n'était et n'est pas encore aujourd'hui facilitant pour le maintien et le développement d'un tel programme.* »

Rock Lamothe poursuit la narration des tâtonnements, de la recherche d'une formule adaptée à la tyrannie du nombre et au territoire : « *Travailler sur le développement d'un programme monodisciplinaire nous semblait impossible en raison des clientèles du pré-universitaire*

*en provenance du Cégep et des clientèles adultes intéressées par une formation dans une région comme la nôtre. Il fallait donc envisager de travailler avec plusieurs disciplines dans un contexte interdisciplinaire, transdisciplinaire, multidisciplinaire, etc.! Après avoir analysé beaucoup de programmes autant au Québec, au Canada, aux États-Unis, en France et en Europe en général, la notion d'interdisciplinarité s'est imposée par sa capacité de lier plusieurs disciplines. Par contre, il fallait innover puisque plusieurs de ces programmes procédaient par collage de disciplines, mais ce concept méritait d'être considéré.* »

Malgré toute l'énergie investie dans la recherche de **LA** formule adaptée à notre réalité, le baccalauréat interdisciplinaire en création visuelle n'a plus été ouvert aux admissions, faute d'inscriptions. Rock Lamothe conclut ainsi : « *La formation dans le domaine des arts n'a pas été et ne sera pas facile dans le contexte régional, dans la forme actuelle des programmes et par nos façons de faire. Il faut revoir tout cela et inventer une nouvelle formule plus souple et mieux adaptée à notre réalité. Pour le moment, nous n'avons rien dans nos cartons, si vous avez en tête des idées de développements et de nouvelles façons de faire, n'hésitez pas à nous contacter.* »

**Louisa Nicol** fondait en 1988, l'École des Beaux-Arts Rosa-Bonheur de Palmarolle. Des cours intensifs y sont dispensés, d'une semaine chacun, donnant la possibilité de se tremper complètement, par immersion, dans une atmosphère qu'elle a connue aux Beaux-Arts de Québec. Madame Nicol lance la question : « *Et pourquoi pas une école des Beaux-Arts en Abitibi-Témiscamingue? Avec le désengagement de l'université envers les disciplines de pratiques artistiques, je lance l'idée qu'à l'égal des conservatoires de musique et d'art dramatique, que le domaine des arts visuels se dote à nouveau d'écoles de beaux-arts afin d'offrir une alternative à l'université et un apprentissage de savoir-faire.* »

Plusieurs questions sont posées aux conférenciers sur l'évolution des cohortes d'étudiants, sur les programmes universitaires, sur l'influence des médias dans la perception des arts, sur une formation plus étoffée en histoire de l'art, muséologie, analyse de la création, etc.

**Jean-Jacques Lachapelle** est directeur de la Corporation Augustin-Chénier qui regroupe le centre d'exposition et le théâtre de diffusion des arts de la scène. Il parle de son expérience comme directeur à la Salle Augustin-Chénier au Témiscamingue. Parmi ses constatations, M. Lachapelle note le manque d'intérêt de la population, le manque de financement, ainsi que le bassin d'artistes qui comporte plus d'amateurs que de professionnels.

M. Lachapelle pose sa perception sur le centre d'exposition : « *Pour le centre d'exposition, je dirais que la première année d'expérimentation s'est soldée par un succès mitigé qui me fait douter de la pertinence d'un centre d'exposition en regard d'une présence et d'une considération des arts visuels au Témiscamingue. Les publics, sauf le scolaire, restent inatteignables, impénétrables. Les arts visuels ne sont pas populaires.* » Pour pallier à la situation, il émet des hypothèses dont la fermeture du centre d'exposition au profit d'expositions dans les villages, la transformation du centre d'exposition en lieu de production ou en lieu de pratique d'activités artistiques populaires et la transformation du centre en maison de la culture. »

M. Lachapelle termine ainsi : « *En conclusion, je dirais que contrairement à ce que le résumé laisse présager, il m'est d'avis que c'est moins la seule cohabitation des arts populaires et des arts visuels qui sera garante d'un avenir pour la présence et la considération des arts visuels au Témiscamingue, qu'une attitude populaire de diffusion et de présentation.* »

**Josée Courtemanche** a dressé une liste exhaustive des tâches qu'elle accomplit au Centre d'exposition de Rouyn-Noranda, illustrant l'incroyable polyvalence que doit posséder un travailleur des arts visuels dans un centre d'exposition : secrétariat et réception, conception graphique,

opérations comptables, assistance aux artistes, vente, entretien ménager, relations avec les médias, organisation d'événements. Selon madame Courtemanche, le centre d'exposition nécessiterait le double sinon le triple d'employés. Mais faute de fonds, les travailleurs des centres d'exposition jonglent avec une multitude de tâches et de petits moyens financiers.

L'assise de cette polyvalence est la volonté et la débrouillardise car la formation en milieu de travail semble faire défaut tel que le démontre madame Courtemanche : « *Je profite de cette tribune pour souligner le fait que plusieurs notions auraient pu m'être transmises par la voie de formations diverses, par exemple en traitement de texte, en sécurité au travail, en éducation ou en service à la clientèle.* » Finalement, Josée Courtemanche a adoré son expérience : « *...La fierté ressentie plusieurs fois une fois les montages d'expositions terminés est énorme. J'ai appris énormément dans plusieurs domaines et mon passage au sein de l'équipe du Centre d'exposition de Rouyn-Noranda aura été des plus enrichissants. Wow! Quelle aventure extraordinaire! Les défis techniques, les rencontres avec les artistes, les vernissages auxquels j'ai participé... Tout cela n'a pas de prix! Je quitte dans quelques semaines mon emploi vers le futur et je me surprends parfois à croiser les doigts en espérant revenir y travailler un jour.* »

**Serge Larocque** est éducateur au Centre d'exposition de Val-d'Or : « *Être éducateur ..., c'est faire partie d'une petite équipe enthousiaste et ambitieuse qui a comme mandat de faire découvrir, profiter aux gens de la richesse des arts visuels. Beau défi pour ceux et celles qui veulent les relever.* » M. Larocque rejoint ici les propos évoqués par Jacques Baril : « *Choix de vie, choix de milieu de pratique* ».

L'éducateur pousse plus loin pour

illustrer la dynamique professionnelle du travailleur en centre d'exposition : « *Être au sein de cette équipe, c'est accepter les réalités d'un OSBL. L'argent peut être rare (mais disponible), les avantages y sont acceptables et l'on compte beaucoup sur les ressources et les initiatives de chacun pour faire avancer l'organisme.* » Enfin, Serge Larocque rejoint Josée Courtemanche lorsqu'il évoque la polyvalence requise : « *Être multidisciplinaire s'avère utile. On a confiance en nos capacités et les défis nous amènent à apprendre sur le tas.* »

La réflexion de M. Larocque s'étend jusqu'à la considération de pratique du travailleur des arts visuels en contexte régional : « *Est-ce un gaspillage de talent que d'exercer ma (ou mes) profession dans une ville de l'Abitibi? C'est comme si, en me posant la question, on adhère à l'idée que la culture ne doit se vivre que dans les grands centres. Et ça, je m'y refuse! Cessons d'exiler nos talents et d'en faire profiter uniquement les capitales. La culture est universelle et chacun a droit de l'exprimer et de la découvrir.* »

Les trois conférenciers provenant des centres d'exposition, dégagent ainsi des évidences qui permettent une sensibilisation à leur réalité en informant les artistes et autres intervenants, comme le démontre l'intervention de **Marthe Julien** : « *Enfin, la bombe que pose Jean-Jacques, ses hypothèses de travail mettent le doigt sur des choses très importantes : il faut répondre aux attentes des ministères, la culture et les arts, ce n'est pas la même chose, et il faut bien préciser les choses quant aux vœux des ministères et des réponses qu'on lui donne. Et puis la réalité régionale dans laquelle on vit, il faut mettre la main à la pâte tous et parler des vraies affaires, c'est ce que j'ai beaucoup apprécié dans vos commentaires.* »

Suite p. 7 ➔

De plus, les discussions font ressortir le manque d'intérêt du monde scolaire bien que les centres d'exposition fassent des pieds et des mains pour procurer aux élèves des activités pour les initier et les intéresser aux arts visuels comme le résume Marie-Christine Coulombe : « *Anne-*

*Laure et moi avons constaté que tous nos efforts pour avoir un ou des représentants scolaires ici au colloque se sont avérés vains. Est-ce qu'il y a un symptôme à relever... »*. Marilyse Goulet confirme cette attitude nonchalante de la part du monde scolaire, pourtant une cible éduca-

tive des centres d'exposition: « *Pour avoir travaillé tant au Centre d'exposition de Rouyn-Noranda que dans une école secondaire pour le cours d'arts plastiques, j'ai pu remarquer que ce sont deux mondes qui ne se parlent pas. Il y a malheureusement un manque de communication.* »

## Le financement et le mécénat

La pierre angulaire sur laquelle reposent les différentes facettes des arts visuels, dont la promotion, la diffusion et la formation, est bien sûr le financement. **Carmelle Adam** explique ce qu'est une OSBL en posant le doigt sur la nature même de ce type organisme : « *Une OSBL opère par subventions et par dons. C'est sa nature. Cela doit se refléter partout dans la structure interne de la corporation pour soutenir ce type d'incorporation.* » De plus, madame Adam indique la direction vers laquelle se dirigent les orientations ministérielles en matière de financement : « *La tendance est pour les donateurs et les subventionneurs de réduire au minimum les situations de dépendances. Les fonds subventionnés visent de plus en plus à soutenir l'organisme pour se doter de moyens autonomes pour subvenir à ses besoins. Ce qui s'inscrit dans la démarche du gouvernement à soutenir entre autres un chantier d'économie sociale. Avec environ 30% de revenus autonomes, la corporation structurée en OSBL peut être inscrite à titre d'entreprise en économie sociale et ainsi accéder à une série de mesures financières accessibles pour la consolidation et l'augmentation des revenus autonomes. Par exemple, une boutique dans un musée, des animations scolaires, des frais d'entrée, membership, etc. s'incluent dans le calcul des revenus autonomes.* »

Il est donc clair que l'OSBL se mute désormais en entreprise, fusse-t-elle d'économie sociale. Cette entreprise doit de générer des revenus autonomes de l'ordre de 30 %, ce qui met une pression supplémentaire sur les gestionnaires des infrastructures vouées au développement et à la promotion des arts visuels. Collectes de fonds et de dons font désormais partie intégrante des tâches des gestionnaires. À cet effet, madame Adam fournit des statistiques sur le rendement de l'investissement et la sollicitation auprès de donateurs individuels importants.

Comment intégrer cette dimension de financement dans le quotidien des gestionnaires? Il faut adapter le discours, dit Carmelle Adam : « *Pour chercher du financement, il faut prendre les moyens et adopter un dialo-*

*gue d'affaires.* » Affaires et arts, voilà une combinaison qui devra figurer à la formation des gestionnaires de centres d'exposition et autres institutions et entreprises vouées au développement, à la formation, à la promotion et à la diffusion des arts visuels. Ce monde des affaires, il faut désormais en connaître les rouages ancrés profondément dans une recherche de profits, comme l'illustre les propos de madame Adam : « *Il n'y a pas de cadeaux dans le monde de l'économie. Alors quoi de mieux pour une banque de prêter du personnel pour collecter des fonds et ensuite gérer le portefeuille pour le faire fructifier pour l'institution muséale. N'oublions pas que l'effet multiplicateur du crédit est d'environ 5 fois. Ce qui veut dire que 100 \$ déposés à la banque peuvent rapporter en intérêts à la banque 500 \$.* » Le principe de réciprocité des intérêts (pécuniers et autres) s'étend à toutes les commandites où il est implicitement entendu que le commanditaire attend « le retour d'ascenseur » qui fait fructifier l'investissement consenti à l'organisation, quel qu'en soit la forme : biens, services ou somme d'argent.

La présentation de Carmelle Adam comportait également un volet « *Survival des caractéristiques du marché de l'art* ». Madame Adam cite quelques chiffres illustrant ce marché, distinguant deux positions : l'œuvre d'art qui répond uniquement aux lois du marché versus la créativité sans soumission aux lois du marché. « *... il faut que je précise que les observateurs, même aux États-Unis, reconnaissent des menaces à soumettre la créativité des artistes aux seules lois du marché. Plusieurs appuient un système de subventions (soit de l'État ou des fondations spécialisées) octroyées par des jurys formés par les pairs, dont les prix des œuvres sont balisés par des commissions spécialisées ou autres formes d'index, ce sont des éléments essentiels à préserver pour ne pas répondre seulement à l'offre et la demande des collectionneurs (ou même des bailleurs de fonds).*

Les tendances financières actuelles dans le secteur des arts visuels nous apprennent que le marché mondial se chiffre à 3 milliards \$ US avec un rendement de 6 à 8 %

Suite p. 8 ➔

à long terme et que 46 % du marché des ventes se situe aux États-Unis. Quoiqu'une hausse des prix de vente ait été observée à New-York pour le dessin, l'art contemporain et les œuvres du 19<sup>e</sup> siècle, l'Europe accuse un net recul des prix de 39,6 %.

Les artistes qui vivent la subsistance totale ou partielle à partir de leur art devraient connaître ces données recueillies par le MCCQ en 2004 pour la région :

- ◆ 3,1% (soit 4 500 personnes) ont acheté une ou plusieurs œuvres durant l'année
- ◆ 39,4% achètent 2 œuvres et 36,3 % en achètent 3;
- ◆ 51,8% peinture, dessin, aquarelle, pastel, fusain
- ◆ 34,9% sculpture
- ◆ 13,2% métiers d'art
- ◆ Lieux d'acquisitions : 27,9 % en boutique spécialisée, 27,6 % en exposition ou salon, 16,1 % auprès de la famille, d'amis ou de particuliers, 15,5 % en atelier d'artistes et 12,9 % en centres d'art.

Finalement, Carmelle Adam conclut ainsi sa présentation : « *Il est nécessaire aujourd'hui d'avoir une ouverture d'esprit sur de nouvelles façons de faire internes et externes (maillage, exportation, solidarité, positionnement); de travailler en influence concertée, structurée sur les décideurs, les élus, le milieu du savoir et enfin de considérer que la structure interne des OSBL est propice à la collecte de fonds perpétuelle.* »

Pour sa part, **Madeleine Perron** donne le ton de sa présentation dans son titre « *Le financement privé a-t-il un prix ?* » Nous apprenons que les revenus pour l'ensemble du milieu culturel s'établissent à 32 millions \$ en 1999-2000, dont 1,9 million \$ plus spécifiquement pour les arts visuels. Madame Perron confirme que les revenus de dons et commandites sont en hausse légère alors que près des deux tiers des revenus des organisations culturelles proviennent de subventions.

Il faut se féliciter du foisonnement des arts dans la région. Toutefois, madame Perron nous informe qu'il y un envers à cette effervescence : le partage du financement entre de plus en plus de joueurs : « *En 1999-2000, toujours selon le portrait, plus d'une organisation sur dix a vu le jour au cours des dernières années, ce qui est une tendance plus forte qu'en Montérégie ou sur la Côte-Nord, par exemple. Et depuis 2000, il y a encore beaucoup d'autres organisations qui ont vu le jour. Donc en 2005-2006, il y a davantage d'organisations qu'en 1999-2000, et si on regarde le financement octroyé par le ministère de la Culture et des Communications, il était de 458 millions \$ en 1999-2000 alors qu'il est de 536 millions \$ en 2005-2006, soit une augmentation de 17 % en 6 ans. Si l'on considère une indexation moyenne de 2% par année, il reste peu de marge de manœuvre.* »

Il en va de même pour le nombre d'artistes en région qui s'accroît et s'abreuve aux mêmes sources de subventions : « *Donc, il n'y a pas d'adéquation entre l'accroissement du nombre d'artistes et d'organismes et l'accroissement des budgets du ministère de la Culture et des Communications et de ces sociétés d'État.* » Il est donc nécessaire, selon madame Perron, d'accroître les investissements de la part de l'entreprise privée. Les mesures fiscales visant à intéresser l'investissement privé dans les arts, telles que *Placements culture*, encouragent l'entreprise privée à s'impliquer financièrement.

Madeleine Perron soulève la question des PPP (Partenariat Public Privé), comme dans le cas du Théâtre du Rift à Ville-Marie et la Salle de spectacles Télébec, qui représentent une autre source de financement allégeant les gouvernements. La directrice du Conseil de la culture invitait les participantes et les participants à visionner un reportage signé André Cullen et Éric St-Laurent duquel elle dégage deux questions fondamentales : « *D'abord, est-ce que l'État pourrait et ou devrait jouer un rôle de leader pour s'assurer que le milieu culturel est protégé du rapport de force qui peut être exercé par le milieu des affaires?* » et « *Est-ce qu'un artiste, un créateur peut avoir accès à des capitaux privés sans que cela ne limite sa liberté de création?* »

Madame Perron concluait ainsi son allocution : *En terminant, à la question Le Financement privé a-t-il un prix?, certainement, mais c'est à nous de nous assurer que nous en avons pour notre argent.* »

**Monik Duhaime** traite des changements qui caractérisent la région. Appuyée par des constats, elle considère ainsi l'évolution de la culture : « *La culture occupe désormais dans la vie de chacun et de chaque groupe une place omniprésente, quotidienne. C'est fini l'époque où la culture était l'apanage des riches le dimanche soir et où les créateurs étaient perçus comme des gens à part, des marginaux. La culture, dite classique, n'existe plus en tant que telle au Québec. Les arts visuels, comme les autres formes d'art, se sont démocratisés et prennent désormais des allures multiples et accessibles.* »

Madame Duhaime suggère quelques pistes d'ouverture des arts visuels aux autres pans de la société régionale : créer des alliances, développer les publics, favoriser l'innovation et faciliter son financement. Elle termine son intervention sur une interrogation : « *Je crois qu'il est temps de se demander si cette façon de faire est encore en mesure de répondre aux besoins en matière de financement culturel. Je n'ai pas la réponse, mais je sais qu'on ne pourra pas continuer de croire bien longtemps que tout se réglera quand le gouvernement va enfin augmenter, et de beaucoup, ses budgets dédiés à la culture. Peut-on faire mieux avec ce qu'on a?* »



**Françoise Jean** appuie son discours sur un forum tenu en 2006 par le Conseil des Arts et de la Culture du Québec. Le CALQ procède en 2006-2007 à une refonte des programmes à partir des recommandations recueillies lors de ce forum, dont celle-ci : « ... *les artistes et les organismes demandaient plus de responsabilités, donc d'avoir de l'argent pas seulement pour une année, mais sur trois ans au moins. Le CALQ suggère deux ans pour les artistes. Les programmes vont être faits en fonction de la responsabilisation des gens.* » Également, cette refonte s'adresse aux organismes subventionnés par le CALQ, sauf les centres d'exposition qui relèvent du MCCQ : « *Les besoins des organismes vont être structurés en départements soit d'exposition, d'accueil d'artistes en résidence, de perfectionnement pour les gestionnaires, des publications, de réseautage sur le plan national et international.* »

Madame Jean explique le fonctionnement des bourses de recherche et de création, les principes du programme de bourses de recherche et de création ainsi que le volet perfectionnement. Les principales interrogations découlant de ce programme s'adressent aux artistes

qui fréquentent les lieux alternatifs, par exemple ceux qui pratiquent dans la rue. Elle informe également sur le volet d'accueil d'artistes en résidences, sur les fonds dédiés aux arts et à la culture, la banque de ressources du CALQ, le volet promotion et diffusion.

La question du financement touchant toutes les sphères des arts visuels, les interventions ont été nombreuses lors de la discussion animée par **Anne-Marie Béland**. Elles touchaient particulièrement les bourses, la responsabilisation des artistes dans le cadre des programmes du CALQ, de la surcharge de travail pour les gestionnaires que représente la recherche de contributions auprès du secteur privé, de la collection d'œuvres par les centres d'exposition (Rouyn-Noranda).

La conclusion de Françoise Jean résume la direction que prend le financement : « ... *je finirai à l'idée que la force de l'avenir maintenant est dans le réseautage. Les dossiers qui avancent le plus vite aujourd'hui ce sont ceux qui réussissent à créer des échanges de réseaux.* » Ce réseautage, il est clair, transite par les partenariats avec l'entreprise privée afin de tendre vers les impératifs de l'économie sociale qui dicte le 30 % d'autofinancement.

## La diffusion des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue

Marie-Christine Coulombe présente des graphiques procurant des statistiques sur la provenance des exposants dans les centres d'exposition, les types d'expositions, le statut des exposants, et les disciplines exposées. Elle parle également de la mission du centre d'exposition qu'il importe de comprendre. Le Centre d'exposition oriente son action selon les quatre axes suivants :

- Diffuser, promouvoir et mieux faire apprécier du public l'art contemporain allochtone et autochtone réalisé par des artistes professionnels sur les scènes locale et régionale ainsi que sur les scènes nationale et internationale.
- Favoriser les rencontres interculturelles et les échanges intellectuels entre les artistes d'ici et d'ailleurs sur l'art, par le biais d'expositions, d'événements culturels, de conférences, de colloques et de publications. Développer l'élar-

gissement de nouveaux publics.

- Favoriser le volet éducatif auprès de la clientèle scolaire.
- Présenter annuellement une exposition à caractère scientifique, ethnologique et/ou historique.

Elle donne également des statistiques sur l'appel de dossiers de l'Association des centres d'exposition de l'Abitibi-Témiscamingue pour les 5 centres. On y apprend que les appels de dossier sont lancés au début de l'année et que des 80 à 90 dossiers reçus, 20 à 25 % proviennent de la région. Lorsque cette proportion du quart des dossiers originant de la région est mise en corrélation avec la provenance des exposants dans les centres d'exposition, nous observons que les artistes de la région sont favorisés puisque tout près de la moitié des expositions leurs sont dédiées.

Le mandat d'éducation, au centre

d'exposition de Val-d'Or est confié à un éducateur qui organise des activités pour la clientèle scolaire qui représente 33 % de la fréquentation du centre. Le fait que le centre voisine la bibliothèque municipale contribue considérablement à hausser la fréquentation de 33 % de plus. Finalement, Val-d'Or a créé un programme qui permet aux entreprises de louer des œuvres, contribuant ainsi à la diffusion et à la démocratisation des arts visuels.

Une liste de défis a été dressée par madame Coulombe, dont la recherche de solutions au sous-financement chronique, le roulement fréquent des expositions, l'offre d'événements d'envergure, une meilleure connaissance des publics. À cet égard, la directrice insiste sur le fait d'innover, encore et toujours : « *Le Ministère de la Culture et des Communications du Québec a procédé à*

Suite p. 10 ➔

une évaluation d'envergure des institutions muséales du Québec en 2003, sur la base de nos aspects muséologiques et administratifs. Le Centre a obtenu une note d'excellence, A, mais le défi est grand au quotidien de toujours innover, repousser les limites, alors que les ressources humaines, matérielles et financières sont limitées, que le milieu privé est saturé de demandes de commandites... il faut faire beaucoup avec peu. »

La formule des centres d'artistes procure une plus grande indépendance, tant dans sa conception que dans son mandat. L'Écart est un centre d'artistes autogéré; l'implication des quelques 70 membres, originaires d'un peu partout dans la région, oriente l'action et les interventions. La structure de l'Écart représente un modèle de souplesse s'il est comparé aux centres d'exposition qui répondent à des impératifs dictés par le MCCQ, tel qu'en atteste son historique d'organisation d'événements originaux, multidisciplinaires, nationaux et internationaux.

Chapeauté par le Centre des artistes en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAAVAT), le centre ne pourrait vivre sans le bénévolat, ce que confirme **Mathieu Dumont** : « Que ce soit par la présence de ceux-ci sur les jurys de sélection ou le soutien technique lors d'événements spéciaux, plusieurs de nos membres investissent énergie et soutien aux activités de leur centre d'artistes. L'ensemble de la direction artistique repose sur les choix des membres du conseil d'administration et la couleur qu'ils désirent donner à nos activités. Il y a donc prise en charge de la diffusion par les producteurs eux-mêmes et le lieu d'activités artistiques est dirigé et géré par et pour les artistes. »

M. Dumont dépeint le CAAVAT, les angles de ses activités et de sa programmation, le rôle que joue le lieu dans le milieu des arts et dans la collectivité régionale, et parle avec



**Alain Desrochers, artiste multidisciplinaire, offrait une performance lors du colloque. »**

passion de son exemplarité : « Le CAAVAT est le seul centre d'artistes existant encore dans tout le Nord-Ouest québécois. Il est isolé à plus de 600 kilomètres à l'ouest de Montréal et à autant de kilomètres à l'est de Toronto. Autre particularité dont nous devons tenir compte, le bassin de population de 150 000 habitants répartis sur un territoire de 65 000 km<sup>2</sup>. Sur les 89 municipalités existantes, quatre recensent plus 5 000 résidents. Cette excentricité nous oblige à dynamiser et à stimuler la création, la production et la diffusion de nos membres pour créer une vitalité artistique sur tout notre territoire. De plus, pour briser l'isolement et ne pas être en marge des grands courants artistiques, nous invitons des artistes de l'extérieur de la région à participer aux activités de L'Écart... lieu d'art actuel : résidences, performances, expositions, etc. »

**Karine Lacroix**, chroniqueuse culturelle à Radio-Canada parle du rôle des médias, des contraintes de temps et informe l'assistance de ce qui fait « cliquer » les médias en terme de couverture culturelle. « En Abitibi-Témiscamingue, on alloue environ deux minutes de culturel chaque jour au bulletin d'information de Radio-Nord Communications. C'est un gain d'une minute depuis 2005. À la Première chaîne de Radio-Canada, on alloue environ 20-30 minutes de culturel aux émissions régionales par jour. »

Madame Lacroix confie également la difficulté de vulgariser les arts visuels pour les journalistes qui ne possèdent pas de formation spécifique en arts et qui sont, habituellement, des généralistes. « Il ne faut pas se le cacher, l'art visuel est la forme d'art, qui à mon avis, demande le plus de travail afin de le vulgariser adéquatement. Lorsque j'étais à la télévision, je pouvais composer avec les images et amener un propos plus élaboré en moins de deux minutes, mais depuis que je suis à la radio, je dois avouer que c'est tout un casse-tête. Même avec une minute de plus, je dois arriver à trouver les mots adéquats qui vont décrire parfaitement les œuvres! Je dois rendre les mots les plus imaginatifs possible afin que chaque auditeur réussisse à se faire une image. »

Enfin, elle informe sur l'importance de rédiger des communiqués de presse accessibles et de les transmettre deux semaines avant l'événement. Trop tôt ou trop tard s'avère fatal pour les communiqués. « En terminant, comme artiste, vous avez le pouvoir de vous faire connaître ou non et de faire passer vos idées. Vous êtes des penseurs, des gens qui sont ouverts à toutes sortes d'expérimentations. Faites-nous vivre des émotions... »

C'est sous l'angle d'une orientation « prestige » que **Isabelle Lelarge** approche l'assistance. Pour illustrer son propos, elle évoque l'événement Passart, en 2000 : « À Montréal, nous n'avons, en effet, jamais assisté à un événement ayant rassemblé autant de créateurs en art contemporain, ni autant d'organismes autour d'un même projet, et ce, dans un territoire aussi vaste. » C'est ainsi que madame Lelarge rejoint nombre d'invervenants à ce colloque qui soutiennent que la région doit impérativement innover pour trouver et garder sa place dans l'univers artistique québécois.

Madame Lelarge met le doigt sur le douloureux problème de la promotion hors région qui pénalise autant les artistes que leurs lieux de pratique et de diffusion. Si la comparaison procure une certaine consolation, madame Lelarge soutient « *qu'on vit à Montréal exactement les mêmes difficultés qu'ici et qu'à Québec, Rimouski, Chicoutimi, Gatineau, et qu'en fait le problème est réellement national, à l'échelle du Québec entier.* » Tel un système planétaire, Isabelle Lelarge situe la région dans l'axe des autres régions : « *Mais n'oublions pas que chaque région est la région d'une autre région : Montréal est dans l'ombre de Toronto, qui est dans l'ombre de New York; Québec est dans l'ombre de Montréal. Et aussi, quelles sont les rivalités entre Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Rimouski, Chicoutimi, Gatineau? La liste de ces zones d'ombre pourrait encore s'allonger. Dès lors, je me dis que si nous partageons les mêmes problèmes, les solutions que nous adoptons pour tenter de nous*

*en sortir pourraient être, également, similaires.* ».

Les acteurs en arts visuels de la région sont donc voués, selon le point de vue de madame Lelarge, à ce prestige que nous avons déjà apprivoisé et offert : « *... en cherchant des exemples proactifs qui donnent des résultats, j'ai identifié deux cas qui attirent les publics dans votre région. Le premier de ces deux pôles majeurs d'attraction est l'incontournable Festival de cinéma de Rouyn-Noranda, qui a été fondé en 1982. Malgré tout le scepticisme qu'il suscita, car plusieurs doutaient de l'éventualité d'un tel succès, 26 ans plus tard, l'événement se poursuit et est reconnu internationalement.* » Elle cite également cette architecture qu'est la cathédrale Ste-Thérèse-d'Avila de style romano-byzantin : « *L'envergure de sa coupole faite en béton armé, un matériau qui, à l'époque, dénotait tout un exploit technologique, et le caractère spectaculaire*

*de cette architecture, a certes contribué à faire connaître Amos à travers le monde.* »

Isabelle Lelarge suggère un « super musée » comme il en existe dans le désert, sur une montagne ou au bord de la mer, bref, construit dans un lieu inusité, qui attirerait amateurs, professionnels, spécialistes et touristes par sa situation et son contenu. « *Le musée recevrait aussi des expositions de l'étranger et en exporterait, en diffusant ses artistes locaux qu'il présenterait à partir de ses propres collections. Ce musée servirait aussi, de centre culturel où diverses activités culturelles auraient lieu, dont des conférences, des congrès, etc.* »

N.D.L.R. : Il est à noter que la discussion qui suit les quatre présentations, animée par **Danièle Frenette**, n'a pu malheureusement être reproduite dans les actes du colloque, l'enregistrement sonore n'ayant pas été fait par inadvertance.

### Extrait de « *Abitibi imaginaire, immense territoire de tous les possibles* »

« *Les artistes témiscabitiens ressemblent à leur région : ouverts, talentueux, têtus, jeunes. Peut-on croire que le développement de l'art en région débutait il y a une génération? Nos pionniers, à peine cinquantenaires, constituent encore une force vive parmi la relève dynamique née de leur travail titanesque : création du Conseil des artistes en art visuel, ouverture du centre d'artistes l'Écart, formation de la relève, organisation d'événements d'envergure comme des symposiums internationaux. Qu'ils soient originaires de la région ou qu'ils viennent de l'extérieur, les artistes et les travailleurs en art tels directeurs ou directrices de centres d'exposition, animateurs, éducateurs, professeurs; ils ont tous en commun, la passion. Passion de l'art, du travail bien fait et désir féroce de développement, malgré le manque de financement, parfois le manque de volonté politique des élus locaux à mettre l'épaule à la roue, sans parler de l'épuisement des effectifs aux prises avec de multiples tâches en plus de gagner leur croûte quotidienne.*

*Il ressort cependant de ce colloque que la survie vient de l'entraide mutuelle, du support entre organismes culturels, du bénévolat. Une culture en effervescence avec peu de*

*moyens financiers afin d'assurer son plein essor et développement. Envisager de recourir aux subventions en provenance du privé, oui, mais comment le faire sans limiter sa liberté d'expression?*

*Plusieurs conférenciers ont abordé l'épineux problème de la démocratisation de l'art, réservée à une élite selon la majorité silencieuse. Parmi les pistes de solutions, il fut proposé de poursuivre des actions auprès de groupes ciblés, de créer de nouveaux publics comme l'expérience des artistes de l'Écart auprès des personnes âgées ou des dames fermières; ou travailler et exposer dans les lieux publics.*

*Ce colloque sur la situation des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue fut une expérience très riche en échanges, rencontres, idées à développer. La balle est lancée dans notre propre camp, à nous de poursuivre la réflexion et à poser des gestes afin que l'art demeure une voie de développement collectif.*

Virginia Pésémapéo Bordeleau,  
coprésidente

## EXTRAIT DE L'ALLOCATION DU COPRÉSIDENT

... Le travail des artistes en région est fortement tributaire de l'établissement d'un dialogue avec le public, sans lequel les arts seraient voués à une diffusion des plus restreintes. Cette situation engage les artistes à se préoccuper de la portée et de la réception de leur œuvre beaucoup plus que ce n'est le cas dans une grande agglomération. Il n'est donc pas étonnant que les artistes et les travailleurs culturels de la région doivent assumer de multiples fonctions pédagogiques et administratives, et ce, très rapidement dans leur carrière, assurant un décloisonnement des diverses fonctions liées à la création et à la diffusion des arts. Cette implication fait en sorte que les divergences de vues sont souvent reléguées à l'arrière-plan, au profit de l'intérêt commun et de la concertation.



**Daniel Corbeil et Virginia Péséma-péo ont coprésidé cette importante initiative pour l'avenir des arts visuels en Abitibi-Témiscamingue.**

Des commentateurs ont mis en lumière certaines des conséquences de la spécificité de la région (à savoir une population restreinte disséminée sur un vaste territoire), notamment quant à la viabilité de maintenir certaines institutions culturelles dans de petites municipalités. D'où un questionnement sur la pertinence des lieux traditionnels de diffusion, au profit de lieux moins institutionnels, mieux insérés dans la collectivité, mais privilégiant néanmoins une approche contemporaine. Un resserrement du réseau des centres de diffusion est certainement souhaitable, de façon à en arriver à une politique concertée et complémentaire des forces du milieu. Dans cette optique, un musée régional, qui laisserait une grande place aux artistes de la région et qui établirait des échanges avec

d'autres musées, aiderait grandement à la reconnaissance des artistes dans et hors de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le financement est évidemment le nerf de la guerre en matière de culture. Il s'agit d'une donnée incontournable qui a fait l'objet de réflexions de la part de quelques intervenants qui ont évoqué, entre autres, une implication plus grande de l'entreprise privée. Dans la situation actuelle, cette piste, qui semble plus adaptée aux grandes agglomérations, comporte le désavantage d'ajouter un poids supplémentaire sur les épaules – déjà bien lourdes – des responsables de centres, à qui incomberait la recherche de nouvelles sources de revenus. En ce qui concerne les bourses, les artistes en région sont défavorisés, en raison de la rareté des articles de fond qui leur sont consacrés par la presse et qui joue en leur

défaveur, au moment de l'attribution des bourses, lorsqu'on les compare aux artistes montréalais, qui ont plus de chance d'être couverts par les médias.

Grâce à la pluralité des points de vue et des expériences, ce colloque a permis de faire l'état des lieux, chose importante s'il en est. Il est toutefois crucial que cet exercice de constat soit suivi, dans un avenir rapproché, par une seconde rencontre, consacrée pour sa part à l'élaboration de pistes plus concrètes visant une meilleure visibilité et compréhension des arts visuels en région, et de leur articulation avec les institutions culturelles et financières. C'est là une des conditions nécessaires au maintien et au développement de la communauté artistique de l'Abitibi-Témiscamingue.

*Daniel Corbeil, coprésident du colloque*

**Nous remercions les personnes et organisations qui ont contribué au succès de ce colloque :**

**Animation des discussions :** Karine Hébert, Michèle Pedneault, Paul Ouellet, Danièle Frenette, Anne-Marie Béland, Chantale Girard

**Comité de réflexion :** Madeleine Perron, Suzie Éthier, Chantale Girard, Marie-Christine Coulombe, Anne-Laure Bourdaleix-Manin, Rock Lamothe, Jean-Jean Lachapelle

**Commanditaires :** Cet événement est rendu possible grâce à la participation financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, du Conseil des Arts du Canada, de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Ville de Val-d'Or, d'Air Creebec, de la Papeterie Commerciale, et de l'Imprimerie Lebonfon.

**Collaborations :** Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue et Service culturel de la Ville de Val-d'Or.

**Rédaction :** Anne-Laure Bourdaleix-Manin pour les Actes du colloque et Monic Roy pour la synthèse.

**Cette publication est une production du Centre d'exposition de Val-d'Or. Les Actes du colloque sont disponibles en format électronique dans sa version intégrale et en synthèse à l'adresse suivante : [www.crcat.qc.ca](http://www.crcat.qc.ca).**